

P3 – Projet Professionnel Personnel – Grille d'évaluation

La note de P3 comprend :

- 10 points pour l'exposé oral de groupe (5 points) et compte rendu d'entretiens (3 points), comprenant la recherche documentaire (2 points) et la méthodologie de travail en groupe
- 5 points pour le mémo individuel formalisant le projet personnel (1 recto/verso maximum), dont 2 points pour l'expression et l'orthographe
- 5 points pour le suivi et l'assiduité, comprenant les conférences métiers du 1er semestre et l'implication personnelle dans le P3.

MEMO pénalité de moins 1 point sur la note totale par jour de retard

Critères	--	-	+	++
Règles de présentation				
- Introduction				
- Une idée par paragraphe				
- Développement « ordonné »				
- Conclusion				
Orthographe et expression				
Contenu				
- Bonne compréhension des objectifs				
- Argumentation				
- Références aux différents temps du P3				

ORAL

Critères	--	-	+	++
Le support est clair, séduisant. Il est approprié au contenu de l'exposé.				
L'exposé est structuré : plan apparent et/ou énoncé. Il y a bien une introduction et une conclusion.				
L'expression orale est claire, l'exposé est intéressant (l'auditoire ne décroche pas).				
Le temps est respecté, chacun s'exprime et le travail d'équipe apparaît clairement.				
Figurent dans l'exposé: objectifs, démarche, moyens mis en œuvre, difficultés rencontrées...				
Le retour d'expérience présente un réel apport au projet, le choix des interviews est judicieux par rapport aux objectifs (ou justifié).				

SUIVI

Critères	--	-	+	++
Les étudiants sont présents à chaque séance ou ABJ				
Le travail demandé a été fait / dans les temps				
L'équipe fait preuve de dynamisme et de motivation				

Insuffisant <12 Correct : 12 -13 Satisfaisant : 14-15 Au-delà de l'attendu : 16-18